

# AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Mille-Îles

## SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE RAPPORT ANNUEL 2020-2021

**AVIS EST DONNÉ** que la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) qui se tiendra le mardi 22 février 2022 à 19 h, par voie de visioconférence Teams, sera publique.

Cette séance du conseil d'administration débutera par la tenue d'une séance publique d'information portant spécifiquement sur la présentation du rapport annuel 2020-2021 du CSSMI.

Le rapport annuel est disponible sur le site Internet du CSSMI au [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca).

Toute personne souhaitant assister à la séance doit communiquer avec le Secrétariat général ([secretariat.general@cssmi.qc.ca](mailto:secretariat.general@cssmi.qc.ca)) afin d'obtenir le lien Teams de la séance en précisant qu'elle souhaite y assister à titre d'observateur uniquement.

De plus, toute personne souhaitant poser une question durant la *Période de questions du public* doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant au Secrétariat général ([secretariat.general@cssmi.qc.ca](mailto:secretariat.general@cssmi.qc.ca)) et en indiquant :

- à quel titre s'adresse-t-elle aux membres du CA (parent, enseignant, membre du conseil d'établissement, citoyen, etc.); et
- le sujet qu'elle désire aborder.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard à 18 h le 21 février 2022 peuvent poser une question durant le point *Période de questions du public*.

Donné à Saint-Eustache, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de février 2022.

La secrétaire générale,

M<sup>e</sup> Marie-France Dion

[www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)

---

Québec 